



Collège Gérard Philipe

COMPTE RENDU REUNION DE RENTREE DU JEUDI 17 SEPTEMBRE 2020

En raison des nouvelles mesures sanitaires prises par la Préfète de la Gironde quelques jours plus tôt, la réunion de rentrée n'a pu se dérouler dans les locaux du collège.

La réunion s'est déroulée par visio-conférence ; elle a réuni jusqu'à 42 personnes.

Mme Seriset, principale du collège, était invitée à participer au début de la réunion pour un point d'actualité sur le déroulement de la rentrée.

La suite de la réunion a été consacrée à la vie de l'association FCPE et aux questions diverses que les parents souhaitaient aborder.

1. Point d'actualité avec Mme Seriset

- Au jour de la réunion, le collège regroupe **475 élèves** (le jour de la rentrée, le collège comportait 460 élèves). De nouvelles inscriptions sont encore possibles
- Globalement **la rentrée** s'est bien passée. Pour l'instant au moins, le collège est plutôt préservé quant aux cas de Covid. Mme Seriset est toutefois revenue sur la complexité de la période, le collège devant s'adapter aux **mesures et contraintes sanitaires** :
 - A cet égard, la priorité est donnée au « **groupe classe** » ; cependant, le collège ne dispose pas de suffisamment de classes pour adopter le principe une classe/une salle ; les brassages sont toutefois limités au maximum. Les élèves et les personnels sont régulièrement rappelés au respect des mesures sanitaires (notamment port du masque).
 - La **restauration** est l'un des aspects les plus délicats. 350 demi-pensionnaires doivent être servis alors que le réfectoire comporte 120 places. Le créneau de restauration a été allongé (le service débute à 11h30, soit $\frac{3}{4}$ d'heure avant l'horaire habituel). A l'occasion des repas, chaque groupe classe est séparé des autres groupes par un espacement. Plusieurs parents mentionnent le recours à des bouteilles en plastiques individuelles pour le service de l'eau. Mme Seriset regrette ce recours qui occasionne une grande consommation de plastique et un gaspillage important. Aucune autre solution n'est cependant possible (contraintes sanitaires + personnel insuffisant pour envisager une autre solution). En réponse à la question d'un parent, Mme Seriset précise que les enfants qui auraient besoin de plus d'une bouteille peuvent le demander.
 - Les parents ont reçu une note préparée par les enseignants concernant les **cours d'EPS**

- Les **réunions de rentrées parents-professeurs** ont été annulées à ce jour, mais des solutions de remplacement sont en cours d'examen (spéc. pour les niveaux 6^{ème} et 3^{ème}) ; le dispositif **Devoirs faits** a été lancé ce jour ; la remise des diplômes du brevet aux anciens élèves de 3^{ème} a habituellement lieu durant la semaine précédant les vacances de la Toussaint, il n'est pas aujourd'hui possible de dire si elle pourra avoir lieu.
- Concernant la continuité pédagogique (cf. éventualité d'un reconfinement, total ou partiel, individuel ou d'une ou plusieurs classes), Mme Seriset précise que les enseignants ont procédé au bilan de la période de confinement, qu'ils ont procédé au recensement des moyens numériques des élèves ; le collège va bientôt recevoir un prêt d'une dizaine de tablettes
- **La composition des classes et l'affectation des élèves** a été réalisée sur la base de plusieurs critères : hétérogénéité (pas de classes de niveaux), mixité de genre, options choisies par les élèves (avec toutefois répartition des élèves ayant choisi des options dans toutes les classes).
- En réponse aux questions de plusieurs parents concernant des **difficultés rencontrées avec 3-4 professeurs** (absences fréquentes, difficultés diverses), Mme Seriset indique qu'elle met tout en œuvre pour que les professeurs absents soient remplacés au plus vite. Si des difficultés existent avec certains professeurs, elle invite les parents à se rapprocher d'elle (spéc. pour les niveaux 4^{ème} et 3^{ème}) ou de M. Pascal, principal adjoint (spéc. pour les niveaux 6^{ème}, 5^{ème} et ULIS), ou de M. LANON (pour les classes SEGPA).
- **Toilettes/travaux** : les verrous des toilettes garçons ont été remplacés ; les travaux prévus en raison des dégâts causés par les infiltrations sont finalement envisagés en 2021 par le conseil départemental.

2. Vie de l'association FCPE Parents d'élèves Collège Gérard Philipe

- **Vie de l'association / objet de l'association** : O. Pujolar, Président de l'association, ainsi que les parents déjà membres les années passées, présentent la vie de l'association ainsi que son objet. Le fonctionnement de l'association se veut le plus collectif possible, les différentes activités font l'objet de la répartition la plus large entre les parents volontaires. Il s'agit de représenter les parents au conseil d'administration du collège, dans les différentes autres instances (commission permanente, conseils de discipline, conseil de la vie collégienne, comité hygiène et sécurité, comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté, etc), ainsi qu'à l'occasion des conseils de classe trimestriels.

Tous les parents intéressés, présents ou non à la réunion, sont invités à déposer leur adhésion dans la boîte aux lettres FCPE située au collège (les bulletins d'adhésion seront distribués via les enfants).

Toute demande peut être adressée à l'adresse : fcpeparentsgerardphilipe@gmail.com

- **Élection des représentants de parents d'élèves au Conseil d'administration :**

- Les élections se dérouleront par correspondance du 5 au 9 octobre ; les parents recevront le matériel électoral via leur(s) enfant(s). ; 14 sièges sont à pourvoir (7 titulaires + 7 suppléants).
- La liste de candidats suivante est arrêtée :

Titulaires	Suppléants
Olivier PUJOLAR	Caroline RESPLANDY
Stéphanie RICHER	Olivier PASTOR-PINSOLLE
Jérôme CIESLAK	Hélène IMBERT
Marie CABIROL	Manuela LE CORGUILLÉ
Émilie PETITJEAN	Nathalie CATARINO-HEBRARD
Marlène COSTA	Marion BERT
Marie-Clémence DUDRAGNE	Cécile MBAYE

- **Délégués parents aux conseils de classe :** ils seront désignés en amont de la tenue des conseils de classe. Chaque adhérent pourra se positionner, via un tableau à compléter en ligne. En principe, pour chaque conseil, 2 sièges de délégués des parents sont prévus (sauf aménagement en raison des contraintes sanitaires). S'il y a plus de deux parents volontaires par conseil, un roulement sera mis en place pour que tous les parents puissent participer.

3. Questions diverses

Au titre des questions diverses, est abordée la question des **travaux de voirie** réalisés pendant l'été aux abords du collège et qui ont notamment conduit à la suppression des feux tricolores sur le carrefour à l'intersection de l'avenue de Gradignan, de l'avenue de l'Armistice et de l'avenue Raymond Poincaré.

Le sujet a déjà été abordé avant les vacances d'été, lors du dernier conseil d'administration. Les représentants des parents ont tenu à cette occasion à manifester leur étonnement qu'aucune information-concertation n'ait eu lieu en amont de la réalisation des travaux. Le représentant de la mairie a regretté de ne pas avoir informé le conseil d'administration des travaux en amont de leur réalisation. Il a également insisté sur le fait que ces travaux s'inscrivaient dans un plan plus global de Bordeaux Métropole visant à réduire le nombre de carrefours à feux tricolores ; il a aussi précisé que les nouveaux dispositifs mis en place l'étaient à titre expérimental et que les usagers pourraient faire part de leurs remarques et suggestions avant que l'aménagement définitif soit réalisé.

L'association FCPE a été sollicitée par le syndicat de quartier pour transmission des observations des parents.

Plusieurs remarques ont été faites :

- la visibilité est très réduite, au niveau du stop, pour les véhicules venant de l'avenue de l'Armistice

- un terre-plein central a été installé en amont du carrefour dans le sens Saige/centre-ville, mais pas dans l'autre sens ; ce qui laisse une voie très large ne favorisant pas le ralentissement des véhicules.

De manière générale, il est noté qu'un rétrécissement plus important des voies imposerait un ralentissement plus important des véhicules.

- les ralentisseurs installés devraient être plus longs et étendus sur la chaussée, pour éviter les « contournements » abusifs...

- la piste cyclable n'est à ce jour toujours pas accessible.